

SACRe:

du 5 mars
au 5 mai 2026 à 16h

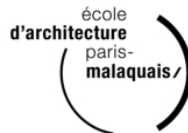
Appel à candidature

architecture
arts visuels
cinéma
danse
design
écritures
créatives
musique
théâtre



Conception graphique : Arp is Arp

Modalités du concours SACRe à L'ENSA Paris-Malaquais



Les candidat.e.s au programme doctoral SACRe dans le domaine de l'architecture peuvent s'inscrire auprès de l'ENSA Paris-Malaquais PSL. Le doctorat SACRe impliquant un engagement à plein temps, il est exclusif d'autres engagements professionnels (sauf autorisations de cumul ou décharges spécifiques).

① Les formalités de candidature

L'appel à candidature est ouvert du 5 mars au 5 mai 2026 à 16H (heure de Paris, UTC +1). Les candidat.e.s envoient leur candidature à l'adresse sacre@paris-malaquais.archi.fr en attachant en un seul fichier intitulé au NOM_Prénom du.de la candidat.e toutes les pièces exigées au format PDF au plus tard le 5 mai 2026 à 16h (heure de Paris, UTC +1).

Les dossiers illisibles ou incomplets ne seront pas pris en compte.
L'ensemble ne pèsera pas plus de 15MGo.

Pièces exigées
à organiser dans l'ordre ci-dessous.

① Curriculum vitae

Le curriculum vitae (deux pages maximum) présente la formation et le parcours du ou de la candidat.e ainsi que son activité scientifique (publications, enseignements, participations à des expositions ou des journées d'études) et architecturale. Les copies des diplômes y seront obligatoirement annexées, un master (ou valant grade) en architecture est indispensable.

② Lettre de motivation

La lettre de motivation (deux pages maximum) explique les raisons pour lesquelles il ou elle souhaite suivre cette formation et ce qu'il ou elle attend du programme SACRe.

③ Projet de thèse

Le projet de thèse est un document de 5 pages maximum qui présente le projet de recherche pour les trois années du doctorat, et articule clairement pratique architecturale et investigation scientifique.

Il explicite la dimension pratique de la recherche et détaille les productions envisagées et les outils mobilisés. Il inclut l'exposé argumenté de la problématique, les méthodes proposées pour l'investiguer au regard de la discipline architecturale, le ou les projets de création envisagés, le positionnement du projet par rapport à un état de l'art, appuyé sur un corpus bibliographique et/ou architectural.

Ce document peut contenir (si besoin) des liens vers des contenus audio ou vidéos. Il comprend enfin une proposition de calendrier de réalisation du projet de thèse ainsi qu'une ou des hypothèses de financement.

④

Book

Le book (5 pages maximum) permettra de mettre en relation ce projet de recherche avec des projets précédents de le.la candidat.e et de mettre en avant le protocole de création et d'expérimentation envisagé.

⑤

Lettres de recommandation et/ou lettre d'acceptation d'un directeur de thèse

Il est possible d'ajouter au dossier de candidature une à deux lettres de recommandation, rédigées par des chercheur.e.s ou des personnalités du monde de l'architecture ou de la création et connaissant le travail du ou de la candidat.e. Une lettre d'acceptation d'un ou d'une directeur.rice de thèse pour la partie scientifique ou pour la partie architecturale est à privilégier.

⑥

Attestation de niveau en langue française

Pour les candidat.e.s non ressortissant.e.s d'états francophones, un certificat émanant d'un organisme agréé par le gouvernement français sera fourni, attestant d'un niveau en langue française au moins égal à C1 dans l'échelle des niveaux communs de référence du Conseil de l'Europe. A titre alternatif, une copie d'un diplôme d'études supérieures obtenu dans un cursus francophone attestant d'un niveau de français équivalent.

② Les formalités d'inscription

Le concours SACRe se déroule en deux parties : admissibilité (à l'ENSA Paris-Malaquais en 2 étapes) et admission (à PSL).

① Phase d'admissibilité

Une pré-sélection est effectuée par une commission interne composée de chercheurs, d'architectes, de représentants de l'ENSA Paris-Malaquais et du programme doctoral SACRe sur la base des dossiers envoyés par mail (étape 1). Les résultats de cette pré-sélection sont donnés fin mai 2026.

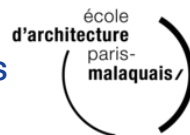
L'établissement retient des candidat.e-s qu'il convoque pour une audition orale d'une durée de 30 à 45 minutes (étape 2) le 5 juin 2026, pendant laquelle le ou la candidat.e reviendra notamment sur ses motivations, son projet de thèse en insistant sur sa dimension et ses protocoles de création. A l'issue de cette audition, le jury procède à un classement des candidat.e.s et peut établir, le cas échéant, une liste complémentaire (liste d'attente).

② Admission

(voir les modalités générales exposées ci-dessus)

Sur la base de la liste d'admissibilité arrêtée par les établissements, la phase d'admission est organisée selon les modalités exposées dans l'appel SACRe générique, exposées ci-dessus.

Les candidat·e·s admissibles sont en particulier invité·e·s à noter qu'ils et elles devront participer à une seconde audition devant le jury de personnalités qualifiées désigné par PSL, qui attribue les cinq contrats doctoraux financés par PSL.



Après l'admission définitive, la double inscription administrative à l'ENSA Paris-Malaquais et à l'ED 540 de l'ENS-PSL est nécessaire pour pouvoir signer son contrat doctoral et suivre la formation.